

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Attijari bank
24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord
1080 Tunis

Attijari bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2024

(Mt. en millier de dinars)

	<u>Au</u> <u>31/03/2024</u>	<u>Au</u> <u>31/03/2023</u>	<u>Au</u> <u>31/12/2023</u>	<u>Var mars</u> <u>2024-23 (en</u> <u>Montant)</u>	<u>Var mars</u> <u>2024-23</u> <u>(en %)</u>
1) PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	285 975	257 023	1 059 885	28 952	11,3%
Intérêts et revenus assimilés	199 212	178 328	737 200	20 884	11,7%
Commissions (en produits)	35 718	35 138	147 249	580	1,7%
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	13 424	19 929	66 767	-6 505	-32,6%
Revenus du portefeuille d'investissement	37 621	23 628	108 669	13 993	59,2%
2) CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	107 938	97 333	415 223	10 605	10,9%
Intérêts encourus et charges assimilées	103 428	93 155	397 383	10 273	11,0%
Commissions encourues	4 510	4 178	17 840	332	7,9%
3) PRODUIT NET BANCAIRE	178 037	159 690	644 662	18 347	11,5%
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 214	2 874	10 617	340	11,8%
5) CHARGES OPERATOIRES DONT :	88 636	75 849	310 429	12 787	16,9%
Frais de personnel	63 234	52 561	212 597	10 673	20,3%
Charges générales d'exploitation	20 329	18 723	79 200	1 606	8,6%
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	1 650 004	1 487 760	1 610 347	162 244	10,9%
Portefeuille-Titres Commercial	21 128	44 283	20 962	-23 155	-52,3%
Portefeuille-Titres d'Investissement	1 628 876	1 443 477	1 589 385	185 399	12,8%
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE	6 924 833	6 496 816	7 013 035	428 017	6,6%
8) ENCOURS DE DEPOTS DONT :	10 286 330	9 069 129	10 045 750	1 217 201	13,4%
Dépôts à vue	4 805 466	4 023 081	4 582 073	782 385	19,4%
Comptes d'épargne	3 425 297	3 128 990	3 334 984	296 307	9,5%
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	103 604	119 502	99 808	-15 898	-13,3%
10) CAPITAUX PROPRES *	846 604	774 180	846 568	72 424	9,4%

* : Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période ni celui de l'exercice précédent.

I/ BASES RETENUES POUR LEUR ELABORATION

Les indicateurs trimestriels de la banque arrêtés au 31 mars 2024 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursiers, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles. Les moins-values dégagées par rapport aux coûts d'acquisition sont provisionnées.

Les titres de transaction figurent sous la rubrique portefeuille-titres commercial et les titres de participation sous la rubrique portefeuille-titres d'investissement.

Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2024. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 mars 2024 sont déduits du résultat.

Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2024. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 mars 2024 sont rajoutées au résultat.

II/ LES FAITS MARQUANTS

- Les dépôts de la clientèle ont progressé de 13,4% par rapport au 31 mars 2023 principalement au titre de la collecte en dépôts à vue et en comptes d'épargne qui ont évolué respectivement de 19,4% et 9,5%.
- Les encours de crédit ont augmenté de 6,6% par rapport au 31 mars 2023 pour s'établir à 6 924,8 millions de dinars au 31 mars 2024.
- Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de 11,3% par rapport au 31 mars 2023 pour s'établir à 286 millions de dinars au 31 mars 2024.
- Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de 10,9% par rapport au 31 mars 2023 pour s'établir à 107,9 millions de dinars au 31 mars 2024.
- Le Produit Net Bancaire s'est situé à 178 millions de dinars s'inscrivant en hausse de 11,5% par rapport au 31 mars 2023.
- Les charges opératoires ont enregistré une progression de 16,9% par rapport au 31 mars 2023 pour s'établir à 88,6 millions de dinars au 31 mars 2024.

Nouvelle campagne digitale pour les TPME « إنت أقوى »

Une campagne qui confirme l'engagement de la banque envers les TPME se concrétisant par un accompagnement personnalisé, des formations gratuites et un réseau solide pour favoriser le networking.

Avec une accroche qui s'appuie sur le partenariat : La force d'une entreprise en pleine croissance réside dans son partenaire de confiance, Attijari bank réitère son appui aux TPME à travers l'accompagnement à chaque étape et des solutions adaptées.

Système de Management Anti-corruption S.M.A.C

Attijari Bank a mis en place le Système de Management Anti-corruption, basé sur des processus opérationnels visant à réduire, retarder et repousser l'exposition au risque de corruption, tout en protégeant ses collaborateurs. Ce dispositif comprend des procédures adaptées aux risques de corruption identifiés, renforcées par des moyens de contrôle dédiés et un système d'amélioration continue.

La banque s'aligne sur les normes internationales en la matière, avec un engagement ferme envers l'intégrité et l'éthique, affirmant le principe de "Tolérance Zéro" envers la corruption dans l'ensemble de ses activités et de ses réseaux bancaires, conformément aux orientations stratégiques du Groupe.